

Réf. : FL-BM - 17.100

Rennes, le 12/12/2017

COMPTE RENDU DE RÉUNION	
Rédacteurs : F. LUCASSOU et B. MOUGIN	
Entité : BRGM Bretagne	
Projet : SIGES Bretagne - Phase 3 (Système d'Information pour la Gestion des Eaux Souterraines)	Numéro : AP16BRE057
Objet : Première réunion du Comité de suivi du projet SIGES Bretagne phase 3	
Date : 12/12/2017 (9h30-12h30)	Lieu : Conseil Régional, Rennes (35)
Participants : <ul style="list-style-type: none"> • Florence MASSA (Conseil Régional de Bretagne) • Thierry PANAGET (Agence Régionale de Santé Bretagne) • Marina CHARDRONNAY (Syndicat Mixte de Gestion pour l'Approvisionnement en Eau Potable de l'Ille-et-Vilaine) • Arnaud LE GAL (Eau du Morbihan) • Mélanie BARDEAU, Flora LUCASSOU et Bruno MOUGIN (BRGM Bretagne) 	
Absents excusés : <ul style="list-style-type: none"> • Charlotte BOURGAULT (Agence de l'Eau Loire-Bretagne) • Michèle VALLET (DREAL Bretagne) • Émilie NOVINCE (GIP Bretagne Environnement) • Jean-Pierre ARRONDEAU (SAGE Vilaine, EPTB Vilaine) • Nathalie BARRAIS (Conseil Départemental du Finistère) 	
Diffusion interne : Equipe de projet, BRGM Bretagne, C. CARNEC, A. BRUGERON, B. AYACHE, F. HUSSON, A. WINCKEL, L. GUILLEMAIN, S. SCHOMBURGK	
Diffusion externe : Membres du Comité de suivi En cas de diffusion externe visa et nom du responsable : M. BARDEAU vu le 12/12/17	

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS
<p>Introduction de Mélanie BARDEAU qui explique le contexte de mise en place de la phase 3 du SIGES Bretagne (AMI du Conseil Régional de Bretagne), le plan de financement, les dates de signature de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB) et du Conseil Régional de Bretagne (Région).</p> <p>Malgré son absence, l'AELB a souhaité que cette réunion se tienne en décembre 2017.</p>
<p>1 - Ordre du jour de la réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rappel du contexte du projet (phases 1, 2 et 3) - Détail du programme de l'étude prévue sur 2017-2019 - Avancement technique du projet - Informations diverses - Questions - réponses

Une pochette comprenant la copie des 44 diapositives présentées lors de la réunion a été remise à chacun des participants (cf. fichier PDF associé à ce compte-rendu de réunion)

Rappel du contexte du projet phases 1 et 2 (diapositives 3 à 6)

Thierry PANAGET demande s'il existe des liens entre la Fiche Ma Commune du SIGES Bretagne (diapositive 6) et celle du GIP Bretagne Environnement. Oui, celle du GIP mentionne celle du SIGES.

2 - Plan de financement et conventions (diapositive 8)

Le montant du projet est d'environ 237 k€ HT, financés à peu près à 60 % par l'AELB, 18 % par la Région et 22 % par le BRGM. La convention de la Région débute au 05/12/2016, celle de l'AELB au 19/06/2017.

Le BRGM, maître d'ouvrage du projet, annonce que celui-ci a réellement débuté au 09/05/2017. Il devait se dérouler sur une durée de 2 ans.

Compte-tenu du décalage de 6 mois entre les dates des signatures AELB et Région, le BRGM devra envoyer rapidement un mail à la Région pour solliciter un avenant de durée à leur convention. Florence MASSA propose un passage de la décision à la CP de mars 2018 et d'ajouter Françoise NOBLET en copie du mail.

3 - Présentation de la phase 3 et de son état d'avancement (diapositives 9 à 41)

Les travaux prévus dans la phase 3 sont détaillés sur la diapositive 9 et le chronogramme sur la diapositive 10. Trois autres réunions du Comité de suivi sont prévues : juin 2018, décembre 2018 et mai 2019.

Avancement à fin novembre 2017 des dépenses du projet : 8% ; chiffre qui ne reflète pas le temps déjà passé (quelques dépenses de sous-traitance sont à venir).

Les différentes tâches sont présentées en détail au cours de la réunion.

Tâche 1 – Communication (diapositives 11 à 14)

Au sujet de la Communication, Mélanie BARDEAU mentionne une réunion du BRGM le 30/11 avec la Société civile, au cours de laquelle une demande d'informations complémentaires sur les eaux souterraines a été formulée. Les associations ont signalé que le SIGES était un beau support mais qu'il fallait toucher le grand public et les usagers de l'eau.

Le SIGES Bretagne est le 4^{ème} site de ce type le plus consulté en France.

Florence MASSA indique que les visites vont encore augmenter car il y a de plus en plus d'interrogations sur la question quantitative de la ressource en eau souterraine.

Pour éviter de plafonner à un certain nombre de visites, Thierry PANAGET demande s'il existe des émissions TV où on pourrait insérer le sujet du SIGES, pour toucher aussi le grand public. Bruno MOUGIN évoque le plateau TV durant la Fête des sciences. Mélanie BARDEAU rappelle aussi le vecteur « Société civile ».

Florence MASSA conseille de communiquer plus sur certains sujets spécifiques du site (Fiche Ma Commune, bulletin de situation de niveau de nappe) plutôt que sur sa globalité.

Thierry PANAGET conseille de multiplier les liens entrants et sortants avec les sites Internet partenaires. Il faudrait aussi réfléchir à un nom plus intuitif que « SIGES » et faire remonter à Orléans que ce nom serait peut-être à changer.

Au sujet du futur mail « SIGES Bretagne Infos » (diapositives 13-14), le BRGM a actuellement ciblé 170 interlocuteurs.

Florence MASSA souhaiterait aussi toucher les élus.

Marina CHARDRONNAY va envoyer au BRGM les mails des Syndicats Mixtes Producteurs de l'Ille-et-Vilaine.

Florence MASSA demande d'ajouter « eaux souterraines » dans le titre ou l'intitulé du mail.

Flora LUCASSOU détaille les diverses rubriques de cette lettre d'information (diapositive 14).

Florence MASSA conseille de mettre « les eaux souterraines sur ma commune » plutôt que « Fiche Ma Commune » et signale que le texte est souvent trop technique ; il faudrait utiliser des phrases du type : « avez-vous de l'eau sous vos pieds ? ». Bruno MOUGIN et Mélanie BARDEAU proposent d'utiliser un style plus journalistique (exemple : « après la sécheresse estivale, où en sont les nappes cet hiver ? »).

Par ailleurs, les actualités pourraient être libellées avec du texte « grand public » et les liens redirigeront vers un contenu plutôt « expert ».

Tâche 2 - Amélioration du contenu existant (diapositives 15 à 29)

- Collecte et adaptation des informations disponibles
- Maintenance corrective des pages existantes, actualités
- Mises à jour de pages existantes et de données associées

Pas de remarque sur la proposition de réorganisation de la page d'accueil (diapositive 18) ; ce sujet sera évoqué à la prochaine réunion du Comité de suivi, après analyse des statistiques de fréquentation du site.

La carte des nouveaux captages prioritaires Grenelle est à récupérer auprès de la DREAL Bretagne (diapositive 20).

Arnaud LE GAL confirme le besoin de mettre à jour la rubrique « législation » car elle évolue beaucoup ces derniers temps (diapositive 21). Il demande de préciser que ces articles restent factuels et qu'il n'y a pas dans le SIGES une interprétation de la réglementation.

Thierry PANAGET signale qu'il existe à l'ARS une équipe spécifique dédiée à la mise à jour en temps réel de la réglementation. Le BRGM ne dispose pas d'équipe de ce type.

Suite à la question de Marina CHARDRONNAY, le BRGM confirme que les arrêtés départementaux forages seront ajoutés à la rubrique Législation.

Florence MASSA demande si les SAGEs seront informés de la correspondance SAGE/référentiels hydrogéologiques (diapositive 22). Le BRGM signalera à Florence MASSA quand ce travail sera effectué.

- *Cartographie des périmètres de protection (PPC) des captages souterrains d'eau potable*

Au sujet de l'ajout de la date de DUP aux cartes (diapositive 23), le BRGM sollicitera les membres du Comité de suivi si cette date n'est pas connue.

Arnaud LE GAL signale qu'Eau du Morbihan va créer une base de donnée interne de la cinquantaine d'ouvrages souterrains gérés par Eau du Morbihan à partir des informations de l'ARS et des avis des hydrogéologues agréés.

Thierry PANAGET mentionne que le projet national CART'EAU, géré par la DGS et démarré il y a 8 ans, est toujours en cours.

Le BRGM demande quelles sont les portes d'entrée des données SIG des PPC. Les DT de l'ARS sont les interlocuteurs à privilégier, mais le SMG35 et Eau du Morbihan peuvent aussi aider.

- *Poursuite de la synthèse des paramètres hydrodynamiques*

A priori, il n'y a pas d'autres données que celles récupérées pour le projet ANAFORE.

- *Mise à jour de l'article sur l'inventaire des prélèvements d'eau souterraine déclarés en 2009*

Florence MASSA confirme le besoin de retravailler les couleurs des cartes (diapositive 26). Arnaud LE GAL rappelle qu'il existe ponctuellement des incohérences dans les données de l'AELB : points eaux souterraines/eaux de surface.

Pour la présentation du travail aux acteurs locaux (diapositive 27), Florence MASSA signale que Delphine KLERCH travaille sur un bilan besoins-ressources au niveau régional, donc il faut l'intégrer à la démarche.

Arnaud LE GAL indique que les chiffres des volumes prélevés seraient utilisés comme argument de quotas par les DDTM (en relation avec les chiffres des dispositions du SDAGE). Le BRGM n'a pas été sollicité à ce sujet.

Florence MASSA demande à attendre encore un peu pour la publication des données. Il faudra cependant réfléchir à communiquer sur ces données car le sujet « impact quantitatif » monte fortement en puissance (sécheresse, changement climatique...).

Mélanie Bardeau confirme que la demande d'information à ce sujet est forte (cf. retours des associations lors de la réunion du 30/11/17 d'écoute de la société civile, organisée par le BRGM).

Suite à la demande de la Région, le BRGM organisera au 1^{er} trimestre 2018 une réunion spécifique pour avancer sur cette thématique.

- Mise à jour de l'espace cartographique et travail sur l'interopérabilité

Florence MASSA indique que Sébastien PELHATE est l'interlocuteur à privilégier pour GéoBretagne.

Tâche 3 - Elaboration de contenus complémentaires (diapositives 30 à 39)

Pour les futurs itinéraires géologiques et hydrogéologiques (diapositive 31), Arnaud LE GAL regrette que les destinations proposées soient exclusivement sur l'Ille-et-Vilaine.

Pour les interviews métiers (diapositive 34), Thierry PANAGET conseille de cibler aussi un Président de Syndicat d'eau et un représentant de Communauté de Communes. Arnaud LE GAL propose également d'ajouter un exploitant.

Arnaud LE GAL indique qu'il a déjà été interviewé par l'EHESP et l'AELB.

Le BRGM précise que beaucoup de rapports AELB sont au format papier ce qui explique que seuls 9 ressortent dans la bibliographie et seulement 3 en version PDF (diapositive 35).

Suite à la question d'Arnaud LE GAL, le BRGM répond que les cartes piézométriques de socle correspondent à des moyennes eaux tandis que celles des bassins tertiaires sont des cartes de hautes ou de basses eaux (diapositive 37).

Tâche 4 - Hébergement du site Internet (diapositive 40)

Tâche 5 - Suivi du projet (diapositive 41)

Informations diverses

Flora LUCASSOU fait un retour sur la journée nationale SIGES du 05/12/2017 à Paris. Une actualité sera prochainement en ligne sur le SIGES Bretagne avec les diaporamas présentés lors de cette journée.

Florence MASSA souhaiterait que le compte-rendu de la réunion d'écoute à la Société Civile du BRGM (30/11/17) lui soit envoyée.

Le BRGM remercie l'ensemble des participants pour leur implication dans le Comité de suivi du SIGES Bretagne.

Le prochain Comité de suivi se tiendra en juin 2018. La réunion se déroulera au Conseil Régional. Le BRGM enverra un sondage Doodle en avril 2018 pour fixer la date de cette réunion.

Action	Responsable	Délai
Rédaction et diffusion du compte-rendu de réunion	BRGM	Décembre 2017 - Fait
Envoyer un mail à la Région pour solliciter un avenant de durée à leur convention	BRGM	Décembre 2017 - Fait
Organiser une réunion spécifique sur la thématique inventaire des prélèvements d'eau souterraine	BRGM	1 ^{er} trimestre 2018
Envoi d'un sondage Doodle pour fixer la date du prochain Comité de suivi	BRGM	Avril 2018